

Programme de Formation

Droit social et Gestion RH dans le BTP – Niveau initial

Organisation

Durée : 56 heures

Mode d'organisation : Présentiel

Contenu pédagogique

Public visé

Cette formation s'adresse à un public varié, notamment :

- **Assistant(e) administratif(ve)** : Qui souhaite acquérir des compétences en gestion RH spécifiques au BTP.
- **Assistant(e) RH** : Désireux(se) d'approfondir ses connaissances en droit social et gestion du personnel.
- **Dirigeant(e) de petite entreprise BTP** : Qui doit gérer le personnel efficacement en conformité avec la législation.
- **Toute personne en charge de la gestion du personnel dans le BTP** : Quelles que soient ses fonctions, cette formation lui apportera des outils pratiques et des connaissances essentielles.

Ce programme est conçu pour répondre aux besoins de ceux qui souhaitent optimiser leur gestion RH dans le secteur du BTP.



Objectifs pédagogiques

Les objectifs pédagogiques de la formation visent à permettre aux stagiaires de :

- **Identifier les principaux types de contrats de travail** et leurs clauses essentielles pour une gestion efficace des ressources humaines.
- **Situer le rôle de la convention collective BTP** et comprendre les spécificités en matière de gestion du personnel, notamment pour les catégories ouvriers, ETAM et cadres.
- **Réaliser les formalités d'embauche**, y compris la DPAAE, en garantissant le respect des obligations légales.
- **Suivre efficacement les absences, congés et arrêts maladie** à l'aide d'outils simples et adaptés.
- **Expliquer les grandes missions du CSE** et adopter une posture appropriée en cas de conflit.
- **Rédiger un courrier disciplinaire simple** conformément au cadre légal en vigueur.

À l'issue de cette formation, les participants seront capables de gérer de manière autonome les principales tâches RH dans le BTP, avec une compréhension approfondie des enjeux liés au droit du travail.



Description

La formation **Droit social et Gestion RH dans le BTP** est conçue pour fournir aux participants les bases essentielles du droit du travail ainsi que des compétences en gestion des ressources humaines spécifiquement adaptées au secteur du BTP. Sur une durée de **7 jours**, cette formation immersive permettra aux stagiaires d'apprendre à gérer de manière autonome les principales tâches administratives liées au personnel.



Le programme de formation est structuré en plusieurs modules.

Le **Module 1** aborde les fondamentaux du droit du travail, en expliquant la notion de contrat de travail et ses éléments essentiels, ainsi que les principaux types de contrats et les obligations réciproques entre employeur et salarié.

Dans le **Module 2**, les participants découvriront le droit social spécifique au BTP, en se familiarisant avec la convention collective BTP, ses grands principes, et les distinctions entre les catégories de personnel (ouvriers, ETAM, cadres) ainsi que leur impact sur la gestion des ressources humaines.

Le **Module 3** se concentre sur la gestion administrative du personnel, apprenant aux participants à réaliser les formalités d'embauche et à suivre les absences, congés et arrêts maladie.

Au **Module 4**, les stagiaires comprendront le rôle et le fonctionnement du CSE (Comité Social et Économique) et adopteront une posture RH adaptée lors des interactions avec les représentants du personnel.

Le **Module 5** traite de la gestion des conflits et de la discipline, permettant aux participants d'identifier les étapes de traitement d'un conflit entre salariés et de comprendre les spécificités du cadre disciplinaire.

Le **Module 6** est un atelier de synthèse où les stagiaires mobiliseront l'ensemble de leurs acquis à travers des études de cas concrets, leur permettant de valider leur autonomie sur les principales tâches RH dans le BTP.

Cette formation est aussi une opportunité d'évaluer ses compétences via des QCM, exercices pratiques et une étude de cas finale où les participants devront démontrer leur compréhension des enjeux RH dans le BTP.



Prérequis

Les pré-requis pour suivre cette formation incluent :

- **Maîtrise des bases de la bureautique** : Les participants doivent être à l'aise avec les outils informatiques et les logiciels de bureautique pour faciliter leur apprentissage.
- **Aucune formation préalable en droit social ou en RH n'est exigée** : Cette formation est ouverte à tous ceux qui désirent se former sans avoir de connaissances préalables dans ces domaines.

Ces pré-requis garantissent que tous les participants partent sur une base commune, facilitant ainsi l'apprentissage collectif.



Modalités pédagogiques

La formation est dispensée en **présentiel**, favorisant l'interaction directe entre le formateur et les stagiaires. Les méthodes pédagogiques employées incluent :

- **Pédagogie active** : Les participants sont encouragés à s'impliquer activement lors des sessions.
- **Analyse de cas concrets** : Chaque module est accompagné d'études de cas spécifiques au secteur du BTP, permettant aux stagiaires d'appliquer les concepts théoriques à des situations réelles.
- **Mise en situation** : Les stagiaires participeront à des jeux de rôle et des simulations pour mieux comprendre les enjeux RH.
- **Travail personnalisé en entreprise** : Chaque participant pourra adapter les connaissances acquises à son environnement professionnel.

Cette approche multimodale assure une compréhension approfondie et une meilleure rétention des connaissances.



Moyens et supports pédagogiques

Les ressources pédagogiques mises à disposition des stagiaires incluent :

- **Supports de cours** : Des documents complets et illustrés qui accompagnent chaque module, permettant une révision aisée des notions abordées.
- **Outils numériques** : Accès à des plateformes en ligne pour le suivi des apprentissages et l'échange d'informations entre stagiaires et formateurs.
- **Matériel de présentation** : Utilisation de présentations interactives et de vidéos pour enrichir l'expérience d'apprentissage.

Ces supports visent à faciliter l'apprentissage et à rendre les sessions plus engageantes.



Modalités d'évaluation et de suivi

La formation comporte plusieurs modalités d'évaluation pour garantir l'acquisition des compétences :

- **Évaluation formative** : Des QCM intermédiaires et des exercices pratiques seront réalisés au fur et à mesure de la formation.
- **Études de cas corrigées en séance** : Les participants travailleront sur des études de cas qui seront discutées et corrigées ensemble.
- **Évaluation finale** : Une étude de cas écrite ou une mise en situation sur le cas fil rouge sera effectuée, suivie d'une auto-évaluation des compétences.

À l'issue de la formation, les stagiaires recevront une attestation de fin de formation, validant leurs compétences acquises.



Informations sur l'admission

Les informations d'admission à cette formation stipulent que les candidats doivent :

- Soumettre une demande d'inscription via le contact indiqué.
- Attendre une confirmation d'admission sous **7 jours**, sous réserve de l'acceptation du financement.

Il est conseillé de vérifier les conditions spécifiques au financement avant de s'inscrire.